

--	--

INSCRIPTION POUR LOCAUX COMMERCIAUX

LOCAL SÉLECTIONNÉ			
Date de la visite			
Adresse du local			
Type de local	Bureau <input type="checkbox"/>	Arcade <input type="checkbox"/>	Atelier <input type="checkbox"/> Dépôt <input type="checkbox"/>
Surface en m ²			
Etage			
Loyer mensuel	Fr.	Par quel biais avez-vous trouvé ce local ?	
Charges mensuelles	Fr.	Site internet <input type="checkbox"/>	Tout l'immobilier <input type="checkbox"/>
Garantie bancaire (6 mois de loyers hors charge)	Fr.	Liste <input type="checkbox"/>	Tribune de Genève <input type="checkbox"/>
Usage du local		Locataire <input type="checkbox"/>	Le Temps <input type="checkbox"/>
Date d'entrée souhaitée		Autres <input type="checkbox"/>	
TITULAIRE DU BAIL			
- SOCIÉTÉ Si le bail est établi au nom d'une société, 1 personne physique domiciliée en Suisse doit se porter garante			
Raison sociale	Inscrite au R.C. : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Représentant(s)			
Activité			
Adresse			
Régie ou propriétaire			
N° de ☎			
N° de fax			
Adresse e-mail			
Site internet			
- PERSONNE PHYSIQUE	N°1	- PERSONNE PHYSIQUE	N°2
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Date de naissance		Date de naissance	
Nationalité		Nationalité	
Permis B-C ou autre		Permis B-C ou autre	
Etat civil		Etat civil	
☎ Privé		☎ Privé	
☎ Portable		☎ Portable	
Adresse e-mail		Adresse e-mail	
Adresse actuelle du domicile		Adresse actuelle du domicile	
Régie ou propriétaire		Régie ou propriétaire	
Profession		Profession	
Employeur		Employeur	
Adresse actuelle de l'employeur		Adresse actuelle de l'employeur	
☎ Professionnel		☎ Professionnel	
Revenu mensuel brut		Revenu mensuel brut	

VOIR AU VERSO →→



■ Genève

Ch. des Olliquettes 10
Case postale 170
CH-1213 Petit-Lancy 2
QB-COMIFO01/v.9.0/13.01.12

■ Lausanne (Ventes & Location)

Ch. du Closelet 4-6
Case postale 1271
CH-1001 Lausanne

■ Echandens (Gérance Vaud)

Rte de la Chocolatière 21
Case postale 55
CH-1026 Echandens

058 219 00 00
www.regierhone.ch

uspi^{genève}
vaud

COURTIERS
PARTENAIRES

**Ce formulaire est à compléter, dater et signer par le candidat à la location du local commercial, soit :
Le(s) représentant(s) de la société et le(s) personne(s) physique(s).**

Il doit être remis à notre régie, accompagné des documents suivants :

Documents à fournir pour la société :

- ☞ Extrait du Registre du Commerce, si la société y est inscrite
- ☞ Copie d'une pièce d'identité valable du/des représentant(s) de la société signant le bail (carte d'identité ou passeport suisse, permis de séjour B, C, L ou carte de légitimation pour les personnes de nationalité étrangère)
- ☞ Dernier Bilan et Compte de pertes et profits (certifié par une fiduciaire)
- ☞ Attestation de solvabilité (document original) émanant de l'Office des Poursuites du lieu de domicile actuel, y compris acte de défaut de biens (validité 3 mois)
- ☞ Plaquette de présentation de la Société

Documents à fournir pour la personne physique :

- ☞ Copie d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport suisse, permis de séjour B, C, L ou carte de légitimation pour les personnes de nationalité étrangère)
- ☞ 3 dernières fiches de salaire ou attestation de salaire
- ☞ Attestation de solvabilité (document original) émanant de l'Office des Poursuites du lieu de domicile actuel, y compris acte de défaut de biens (validité 3 mois)

Documents à fournir pour la société et/ou la personne physique

- ☞ Business plan
- ☞ Document attestant des garanties financières suffisantes
- ☞ Description détaillée de l'activité prévue dans les locaux
- ☞ Description détaillée des travaux nécessaires dans les locaux

ATTENTION !

- SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS.
- L'INSCRIPTION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DES PIÈCES DEMANDÉES.
- AUCUN DOCUMENT NE SERA RETOURNÉ.
- POUR DES RAISONS DE CONFIDENTIALITÉ, LE DOSSIER DES CANDIDATS NON RETENUS, Y COMPRIS SES ANNEXES, SERA DETRUIT.

AVIS AU(X) CANDIDAT(S) LOCATAIRE(S) :

Notre régie se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande, sans avoir à en indiquer les motifs.

L'attention du demandeur est attirée sur le fait que le bail sera conclu par écrit et devra être signé par toutes les parties pour engager ces dernières.

Toutefois, au cas où le demandeur, après avoir accepté oralement la location d'un objet, ne donnerait pas suite au bail qui lui aura été présenté ou envoyé pour signature, ce dernier reconnaît devoir à la régie la somme forfaitaire de **Fr. 250.-- HT** à titre d'indemnité pour les frais administratifs engagés.

Le(s) demandeur(s) certifie(nt) que les renseignements donnés ci-dessus sont conformes à la réalité et autorise(nt) la régie à les vérifier si nécessaire.

Les frais de **Fr. 300.-- HT** relatifs à l'établissement du contrat de bail à loyer sont à la charge du locataire.

Les renseignements recueillis sont confidentiels.

Signatures ✍ :

Représentant(s) de la société :

Personne(s) physique(s) :

Date :

■ Genève

Ch. des Olliquettes 10
Case postale 170
CH-1213 Petit-Lancy 2
QB-COMIFO01/v.9.0/13.01.12

■ Lausanne (Ventes & Location)

Ch. du Closelet 4-6
Case postale 1271
CH-1001 Lausanne

■ Echandens (Gérance Vaud)

Rte de la Chocolatière 21
Case postale 55
CH-1026 Echandens

058 219 00 00
www.regierhone.ch



uspi^{genève}
vaud

COURTIERS
PARTENAIRES